



ECCOLO

JANVIER 2016 - N° 39

La Bruyère

NOS MEILLEURS VOEUX

**Nous vous souhaitons
santé et harmonie
pour
cette année**

2016

DÉVELOPPEMENT RURAL ? OU MANIPULATION DE LA MAJORITÉ ?

Le 9 juin 2015, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a approuvé le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) de La Bruyère. Initiée en 2008, cette démarche a débouché, après trois ans de concertation, de visites et d'expertises, sur ce PCDR qui doit couvrir plusieurs législatures communales ! Il a été approuvé en séance plénière du conseil communal en novembre. Il doit maintenant encore l'être par la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire et son approbation par la Région Wallonne.

Le groupe Ecolo a porté le projet bien avant que les Majorités Successives ne le proposent. En séance, il s'est cependant montré dubitatif sur les propositions amenées en séance.

Un problème récurrent à La Bruyère : l'absence de contenu dans les dossiers mis à la disposition des conseillers communaux censés contrôler l'exécutif communal. Un dossier aussi important que celui-ci, tant au niveau du développement communal que de l'implication préalable des citoyens, des services et de quelques politiques, était tout simplement... vide ! La totalité du projet PCDR a été présentée oralement en séance, sur base d'un support visuel (power point) présenté par le bureau d'étude (Environnement) et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie... sans aucun apport des échevins censés porter le projet. Qui plus est, les

montants à investir ont été découverts en séance ! Le Bourgmestre s'est même trompé à plusieurs reprises sur le pourcentage des subventions potentielles (puisque limitées à certains montants). Pour une Majorité qui se targue de gérer la commune de La Bruyère en bon père de famille...!

Ecolo a toujours soutenu, ici et partout, les dynamiques de développement rural car porteuses de lien social et de participation citoyenne. Contrairement à la Commission Communale d'Aménagement du Territoire (CCATM), la Majorité MR-PS n'a pas manipulé les candidatures - bénévoles, elles - à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) chargée de suivre et de construire le PCDR, plusieurs membres (dont Ecolo) se sont étonnés du classement des priorités effectué par le seul Collège, comme le placement en tête du Lot 1 de l'aménagement du Parc Communal ou de panneaux d'informations... L'aménagement de nos places, de nos gares, de nos chemins et trottoirs..., bien que reconnus par la PCDR, s'en retrouvaient ainsi déclassés. Les besoins sociaux et de mobilité de nos populations ne sont-ils pas prioritaires pour nos politiques, par rapport aux aménagements de la nouvelle Maison communale, sur laquelle notre bourgmestre tient absolument à laisser son nom gravé pour la postérité.

Par ailleurs, dès son adoption ini-

tiale par le conseil communal de La Bruyère, le PCDR avait été jumelé à un Agenda 21 local qui obligeait les signataires à des gestes forts en matière de préservation de notre planète et de l'environnement. Depuis 2008, les factures énergétiques des bâtiments communaux explosent (toujours aucun audit énergétique), les modes doux de déplacements ne sont pas privilégiés et la commune n'a toujours pas de plan climat... malgré quelques intentions inscrites au PCDR. Les produits locaux ne sont pas privilégiés dans les repas communaux... L'adoption de l'Agenda 21 local est même régulièrement remis en question par la Majorité... mais les subsides éventuels évitent une renonciation de l'accord pris par le conseil unanime.

Alors que depuis 8 ans, de nombreux citoyens et la Fondation Rurale de Wallonie ont investi énormément de temps, le PCDR, comme l'Agenda 21 local, sont donc utilisés avant tout (voire exclusivement) pour la Majorité MR-PS comme opportunité de subsides pour ses propres projets plus que comme réelle occasion de (re)créer du lien social et de répondre aux réels besoins des Bruyérois d'aujourd'hui et de demain. Ecolo continuera à être vigilant et à dénoncer toute manipulation des subventions publiques au service des intérêts électoraux de quelques-uns et au mépris de la majorité des citoyens et des associations qui y investissent pour le bien commun.

PERSPECTIVES 2016 POUR LA BRUYÈRE

Chaque année, le Collège communal est tenu de présenter le budget pour l'année civile suivante. Depuis que la législation européenne impose plus de rigueur dans les dépenses publiques, le Gouvernement Wallon a imposé une série de garde-fou, dont l'obligation de déposer un pré-budget en octobre (non soumis au conseil communal) et, avant le 1^{er} janvier, un budget dont les dépenses extraordinaires ne peuvent dépasser 180 euros/habitants, soit pour La Bruyère un peu plus de 1,6 millions d'euros.

La présentation de ce budget est précédée d'une présentation de l'état

de la commune, sorte de "discours de l'état de l'union" au niveau communal.

Première source d'étonnement à La Bruyère, ce document (public) réalisé par les services communaux, n'est pas présenté en séance...

Pourquoi pas de présentation publique ? Alors qu'il révèle des données intéressantes, notamment sur l'évolution de notre population. Si celle-ci est en légère croissance, les chiffres récoltés confirment un déficit des 20-30 ans, voire des 30-40 ans. Pour Ecolo, cette situation s'explique par le coût du logement à

La Bruyère, trop peu contenu par les pouvoirs publics et (presque) pas par le Collège communal. L'accès à la propriété est donc tardif, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'insertion sociale locale notamment par les écoles (les enfants d'un couple de quarantennaires ne sont parfois plus en âge de fréquenter l'école primaire). Cette hypothèse pourrait d'ailleurs s'avérer confirmée par le taux de rotation de la population locale (arrivées additionnées des naissances auxquelles on ajoute les départs et les décès) soit 7 à 8% par an. Sur une législature communale, cela fait près de 50%.

Autre enseignement, une réduction des naissances de 20% qui permettrait de corroborer ces hypothèses... à vérifier sur base de données plus fines et notamment celles de la Région Wallonne.

Cette source d'information permet aussi d'identifier une réduction importante des personnes (les plus âgées (y compris des décédées). La Bruyère ne compte plus qu'une seule centenaire..

Pour Ecolo, outre une absence de politique ambitieuse de logement public, l'absence d'infrastructure et de service aux plus âgés les amènent à quitter trop tôt notre commune.

La difficulté de renouveler les comités des associations locales (la commune a dû reprendre la gestion de certaines salles, la section locale de la Ligue des Familles a été dissoute, etc...) est un signe de la désaffiliation locale et de la perte de lien avec notre territoire : on

s'installe à La Bruyère à 35/40 ans et (sauf accident, séparation ou divorce) on quitte la commune vers 70-80 ans... Pour les plus jeunes, ce sera vers 25 ans.

Bref, pour Ecolo, La Bruyère est devenue une terre de transit et le Collège ne fait (quasi) rien pour modifier cette situation avec tous les risques, à moyen et long terme, de manque de cohésion sociale.

ANALYSE DU BUDGET COMMUNAL 2016 : UN BUDGET DE PLANQUÉS ?

Deuxième source d'étonnement à la lecture du budget communal et particulièrement du budget extraordinaire (d'investissement, à long terme), la proposition du Collège soumise au vote du conseil est identique (à trois postes près) au budget 2015.

Ainsi pour les écoles, l'achat du terrain à St Denis, la construction du préau à Emines, la rénovation de la salle de Gym à Rhisnes étaient déjà prévus en 2015 (et n'ont pas été réalisés).

Pour les salles mises à la disposition de la population (Meux, St Denis, etc...), les budgets sont en réduction de moitié. Mais les postes sont identiques à l'exception de l'achat d'un ... treuil !

En matière sportive, les budgets sont réduits aussi de moitié mais les postes sont identiques, y compris le Hall des Sports, grand projet des Majorités successives à La Bruyère, où ... 1 euro est inscrit contre 30 000 euros l'an dernier (non réalisé évidemment).

Autre grand projet, non mentionné (pas même pour un euro), la nouvelle Maison Communale... Le terrain a pourtant été acheté il y a plus de trois ans et un concours d'architecte a été organisé !

Si on peut se réjouir que le personnel communal soit en augmentation d'une dizaine de personnes, afin de rencontrer les nombreux besoins des citoyens, Ecolo s'étonne du faible taux de nomination du personnel (moins de 10%). Comment dès lors fidéliser des compétences si aucune réelle perspective d'avenir n'est offerte ?

Par ailleurs, le Parc à Conteneurs est

régulièrement saturé et son environnement mériterait une sérieuse rénovation et il faudra payer 25% de plus à l'intercommunale l'an prochain pour son utilisation... sans compter la rénovation

Les prévisions de recettes posent d'autres questions. Outre une augmentation de plus de 10%, les recettes viennent essentiellement des citoyens : pour 67%, elles proviennent des taxes, impôts et redevances. Pour ce qu'il paye, le citoyen bruyérois reçoit-il les services qu'il mérite ? La recherche de subsides est-elle optimale ?

Pour Ecolo, ce budget est un leurre : des dépenses sont sous-évaluées, des recettes sont sur-évaluées (notamment les subsides du plan communal de développement rural ou du hall des sports). La commune a des possibilités d'emprunt qu'elle n'utilise pas... Le Collège se justifie en disant attendre des opportunités et envisage d'introduire des modifications budgétaires en cours d'année. Pour cela, il y a des démarches à faire, des dossiers à préparer, etc... bref il faudra alors travailler dans la précipitation, avec les risques inhérents à ces situations !

En conclusion, après les décisions de la COP 21, les attentats et les menaces, les élections régionales françaises, Ecolo considère qu'il est temps de prendre des mesures au niveau local :

→ Pour récupérer des marges budgétaires et montrer l'exemple, gestion énergétique bâtiments communaux (+ 25 % en électricité, +100 % en eau, + 20% en téléphone pour administrations, + 100 % en électricité pour les écoles, etc...) sans

compter les projets de trottoirs ou de pistes cyclables qui ont disparu des budgets...

- Pour lutter contre la précarisation et faire preuve de solidarité, créer et gérer des logements publics en toute autonomie
- Pour recréer du lien social et développer des services à la population, investir dans des infrastructures culturelles, sportives et de mobilité douce.

Pour chacun de ces enjeux, quel est le bilan de la Majorité MR-PS à mi-mandat ?



Philippe Soutmans,
Conseiller communal

Agenda des prochains conseils communaux (à 19h30)
- dernier jeudi du mois.

Invitation

Bienvenue à tous !

Venez nous rencontrer
lors de notre souper festif
ce samedi 30 janvier 2016 à 19h
rue de Cognelée 46, Warisoulx

Auberge espagnole

Nombre de places limité - Priorité aux plus rapides
Réservation : Jean Severin 081/56 87 44 - severin.jean56@gmail.com

Agenda des prochains conseils
communaux (à 19h30)
- dernier jeudi du mois.

Le Conseiller communal :

Philippe Soutmans
rue Derrière les Monts 8, Rhisnes
0473/771861
philippe.soutmans@ecololabruyere.be

La conseillère au CPAS :

Jacqueline Niessen
rue de la Brasserie 12b, Warisoulx
0479/639643
jacqueline.niessen@ecololabruyere.be



Ce journal est imprimé sur du papier recyclé avec de l'encre végétale, est entièrement financé par les cotisations des membres et les jetons de présence du conseil communal et de la conseillère CPAS